

Ordre du jour :

*Objets soumis à débat ou délibération*

- Rapport Étude Hydraulique
- Devis Enseigne Bibliothèque
- Admission en non valeurs
- Décision modificative n°2 – Budget commune
- Remboursement du transport scolaire 2019-2020
- Propositions de financement

*Informations et questions diverses*

- Point sur distributeur de baguettes
- Divers

Convocations adressées le 8 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quinze octobre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur DEULOFEU Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : MM. DEULOFEU – RENIER – RAIMBAULT – BENEFIX – BLAIN – RABEC – Mmes POIRIER – LEROUX – VETTIER

Absents excusés : Mmes AUBRY – GEMIN – MM. PRINCE – HELAINE – JARRY

Secrétaire de séance : Mme LEROUX

Les points suivants ont été examinés :

***OBJETS SOUMIS À DÉBAT OU DÉLIBÉRATION***

**Rapport Étude Hydraulique**

Faisant suite à la réunion publique à laquelle étaient conviés les habitants de la rue des Aubépines et du Lotissement du Bosquet ; un rapport explicatif de cette étude est fait auprès du Conseil Municipal par Nicolas Boileau, technicien de rivière qui est désormais rattaché au JAVO (syndicat de rivière regroupant les anciens syndicats de la Jouanne, de Laval, du Vicoin et de l'Ouette).

Le Conseil Municipal, après avoir eu toutes les réponses aux questions posées, valide la suite des opérations à mener à savoir une approche plus détaillée, notamment au niveau des solutions techniques proposées, pour la mise en place de solutions capables d'atténuer l'impact de crues violentes telles celles du 9 juin 2018 qui ont affectées la commune.

Ce travail devra être mené en collaboration avec le cabinet Hydro Concept et le JAVO qui a dans ses missions la prévention des inondations.

Un autre intervenant, Cyrille Barbé agroforestier, vient également définir les grandes lignes possibles de ce que pourrait être l'aménagement de la zone humide de façon à valoriser ladite zone en parcours pédagogique. Cette réflexion sera poursuivie en 2020.

## Devis Enseigne Bibliothèque

Trois études sont présentées au Conseil Municipal pour l'enseigne Bibliothèque. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité de valider la proposition intitulée Jeté de livres pour un total de 630 € HT.

## Admission en non valeurs

Un locataire n'ayant pas payé plusieurs loyers du presbytère et étant insolvable suite aux différents rappels pour recouvrer ledit loyer, il y a lieu de constater cette recette irrécouvrable et de l'admettre en non valeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'admettre en non-valeur la liste 3703710511 d'un montant de 2 167,91 €.

## Décision modificative budgétaire N°2 – Budget commune

Section fonctionnement

*Admissions en non valeurs*

	Dépenses	Recettes
022 Dépenses imprévues	- 2 000,00	
6541 Créances admises en non valeurs	+2 000,00	

Section investissement

*Inscription de subventions attribuées et régularisation de dépenses engagées*

	Dépenses	Recettes
1321 Subvention Contrat ruralité		+ 8 432,49
1322 CTR2020		+ 14 335,00

Chapitre 21

2111 Terrains	+ 1 463,20	
2128 Aménagement (multisports)	+ 12 306,53	
2135 Installation générale	+ 597,52	
2151 Voirie	+ 1 006,00	
2152 Installation de voirie	+ 195,24	
21568 Matériel et outillage incendie	+ 486,07	
2181 Aménagement divers (distributeur)	+ 988,00	
2183 Matériel bureau et informatique	+ 897,30	
2188 Autres immobilisations	<u>+ 4 827,63</u>	
	+ 22 767,49	+ 22 767,49

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette décision modificative budgétaire.

## Remboursement du transport scolaire 2019-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de procéder au remboursement du droit d'accès au transport scolaire pour les familles de La Brûlatte qui fréquentent le RPI La Brûlatte – La Gravelle pour un montant total de 1 650 €.

Sept familles ayant choisi d'opter pour un paiement différé, le remboursement ne sera effectué qu'en 2020.

## Propositions de financement

Trois organismes bancaires ont été sollicités pour la réalisation d'un emprunt de 60 000 €.  
Après avoir comparé les trois propositions, l'offre la plus intéressante est celle du Crédit Agricole.  
Le Conseil Municipal accepte de procéder à la réalisation de cet emprunt sur une période de 10 ans avec un taux fixe de 0,51 % à échéances constantes, ce qui représente une échéance trimestrielle de 1 539,53 €.  
Au terme des 10 ans, le coût du crédit représentera la somme de 1 581,20 €.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### Point sur le distributeur de baguettes

Après avoir vu le représentant de la société qui va installer ce distributeur, quelques informations peuvent être apportées :

- le paiement pourra se faire par monnayeur et carte bancaire avec ou sans contact
- l'installation est programmée pour le 18 novembre 2019.

### Divers

#### Lancement du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET)

Laval Agglomération s'est engagé dans la démarche de la mise en place d'un PCAET. Une réunion d'information fixée au 16 octobre à L'Huissierie à 14h devrait permettre de lancer cette démarche et d'installer un comité de pilotage, un comité technique chargé de faire des propositions qui seront étudiées en atelier qui après un diagnostic de l'existant devra déboucher sur un plan d'actions qui sera accompagné d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

#### Fibre optique

Dans le cadre de la mise en place de la fibre optique un nouvel adressage a été mis en place. Une information sur les nouvelles adresses sera transmise à tous les habitants concernés d'ici la fin de l'année.

#### Dates à retenir :

- \* 12 novembre 2019 à 20h00 : conseil municipal en Mairie
- \* 17 novembre : Repas CCAS
- \* 6 décembre 2019 à 20h00 : conseil municipal en Mairie
- \* 13 juin 2020 : comice agricole

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
M. DEULOFEU		M. HELAINE	Absent excusé	Mme LEROUX	
M. RENIER		M. JARRY	Absent excusé	Mme AUBRY	Absent excusé
M. RAIMBAULT		M. PRINCE	Absent excusé	Mme POIRIER	
M. BENEFIX		M. RABEC		Mme VETTIER	
M. BLAIN		Mme GEMIN	Absent excusé		